



Département de l'Eure  
CCAS de Saint-Marcel  
55 Route de Chambray  
27950 SAINT-MARCEL

ARRETE N° 2024/08-RH

**ARRETE portant tableau annuel d'avancement de grade  
Année 2025**

**CADRE D'EMPLOIS des ADJOINTS ADMINISTRATIFS TERRITORIAUX**

Accès au grade d' adjoint administratif territorial principal de 1ère classe

Le Président de CCAS de Saint Marcel

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Vu le Code Général de la Fonction Publique,

Vu le statut particulier du cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux

**ARRETE**

Article 1 : Le tableau d'avancement au grade d'adjoint administratif territorial principal de 1ère classe pour l'année 2025 est fixé comme suit :

Agent/Situation d'origine	Rang	Date d'effet
<b>Mme RAULT Stephanie, adjoint administratif territorial principal de 2ème classe Echelon : 08 par ancienneté</b>	1	15/12/ 2025Favorable

Total promouvables : 1  
Nombres d'hommes : 0  
Nombre de femmes : 1

Total promus : 1  
Nombres d'hommes : 0  
Nombre de femmes : 1

Article 2 : Le Président certifie le caractère exécutoire de cet acte et informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa notification.  
*Le tribunal administratif peut être saisi par l'application Télerecours citoyens accessible par le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)*

Article 3 : Le présent acte sera transmis au Président du Centre de Gestion de l'Eure, par téléversement sur la plateforme Agirhe.

Fait à Saint Marcel, le 5 décembre 2025

Le Président,



Stéphanie

CCAS DE SAINT-MARCEL  
Centre Communal d'Action Sociale  
(27950)